



Bilan pluriannuel Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale 2018-2021

PRÉSENTÉ PAR LE COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

TABLE DES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC
(MANDATAIRE)

MRC D'ARTHABASKA
(FIDUCIAIRE)

17 septembre 2021

Table des matières

Contexte du bilan.....	3
Mise en contexte et objectifs visés, atteints ou à revoir	4
Les objectifs du plan de travail.....	4
Mobilisation des partenaires	4
Secteurs d'intervention privilégiés en matière de développement social	7
Bilan descriptif.....	8
Types d'activités prévues et réalisées.....	8
Types de clientèles visées et rejointes	9
L'analyse différenciée selon les sexes.....	12
Les enjeux relatifs aux personnes handicapées.....	13
Bilan des processus	14
Structure de Gouvernance (locale, régionale, etc.).....	14
Couverture des territoires à forte concentration de pauvreté	17
Participation des personnes vivant en situation de pauvreté	18
Processus de concertation.....	19
Bilan des résultats atteints	20
Concertation en réponse aux besoins.....	24
Conditions facilitantes	25
Difficultés rencontrées	26
Bilan des principales retombées perçues	27
Impacts de la COVID.....	28
Conclusions et perspectives pour 2021 à 2023	30
Enjeux pouvant alimenter les réflexions	30
Analyse et recommandations	33
Forces	33
Faiblesses	33
Conditions gagnantes	33
Nos recommandations	34

ALLIANCE CENTRICOISE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2018-2021

Contexte du bilan

- Dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, l'Organisme a le mandat de favoriser la mise en place de projets novateurs ou inspirés des meilleures pratiques pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- L'entente convenue dans le cadre des Alliances pour la solidarité prévoit la production d'un bilan pluriannuel des activités réalisées dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité à la fin de la troisième année du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS), soit pour le 30 juin 2021.
- Ce bilan présente les activités réalisées depuis le 1^{er} avril 2018 dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et se distingue de l'exercice de reddition de compte annuel.

Objectifs du bilan pluriannuel

L'objectif de cet exercice est distinct de la reddition de comptes annuelle.

Le bilan se veut une analyse descriptive globale des actions posées en regard des objectifs poursuivis dans le plan d'action régional afin de mieux se repositionner, si nécessaire, pour les actions à venir.

Le bilan pluriannuel comprend quatre volets en lien avec le plan d'action régional annexé à l'entente :

- un bilan descriptif des principales initiatives en fonction des engagements pris dans le plan d'action régional;
- un bilan des processus;
- un bilan des résultats atteints;
- un bilan des principales retombées perçues sur les populations et les territoires ciblés.

Une section COVID-19 est ajoutée afin de recueillir de l'information pour la production d'un portrait de l'impact de la pandémie auprès des mandataires.

Mise en contexte et objectifs visés, atteints ou à revoir

Les Alliances visent à reconnaître l'autonomie des acteurs locaux et régionaux dans la définition des besoins et potentiels du milieu ; ces derniers ont pu investir les ressources disponibles selon les priorités établies en concertation avec le milieu.

Dans la planification du Plan de travail 20218-2023, la Table des MRC du Centre-du-Québec a désigné le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) afin d'agir à titre de Table de lutte contre la pauvreté étant donné son expertise et la représentation de plusieurs secteurs ainsi que des cinq territoires de MRC de la région. Ainsi la Table des MRC a également nommé deux représentants (une direction de MRC et un préfet) pour siéger au CRDS afin de prendre part aux échanges qui ont mis la table pour élaborer le plan de travail.

Les Alliances visent également une autre cible du PAGIEPS, soit l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre de toutes les ententes conclues en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, la concertation, tant au niveau territorial qu'au niveau régional, est un des principaux piliers du plan de travail 2018-2023 de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Les objectifs du plan de travail visaient à :

- mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- amener les acteurs à se concerter afin qu'ils identifient les priorités et les besoins de leur territoire en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- amener les acteurs à planifier la réalisation de projets structurants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur leur territoire et en assurer le suivi;
- soutenir financièrement des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui répondent aux priorités identifiées aux plans régional et local;
- favoriser la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières dans la réalisation des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociales;
- impliquer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre.

Mobilisation des partenaires

En date du 30 novembre 2018, la Table des MRC adopte la démarche de mobilisation, qui consiste en la création de la Table de lutte et en la collaboration avec les comités territoriaux de développement social.

Sur le plan régional, le CRDS se veut un lieu d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans le contexte de l'Alliance Centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale (ACSIS), cette Table a eu le mandat d'identifier les priorités d'action régionales et d'émettre et/ou de recevoir des propositions de projets régionaux afin de formuler un avis de recommandation à la Table des MRC.

Sur le plan local, chaque MRC a reconnu le comité de développement social de son territoire (ou l'équivalent) à titre de comité territorial dans le cadre de l'ACSIS.

À l'instar de la Table régionale de lutte contre la pauvreté, ces comités ont les mandats d'identifier les priorités d'action locales et d'émettre et/ou de recevoir des propositions de projets locaux afin de formuler un avis de recommandation à la Table des MRC.

Le travail de recherche pour l'élaboration du portrait statistique de la région et de la rédaction du plan de travail a été réalisé avec une analyste du *Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)* afin de faire le pont entre la recherche qui avait permis de faire une évaluation du PAGIEPS 2010-2015 auprès des acteurs de 38 MRC du Québec dont le Centre-du-Québec. •*Les apprentissages de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la solidarité sociale (PAGSIS) 2010-2015* et présenter le •*Le plan d'action gouvernementale pour l'inclusion et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 : conditions gagnantes et défis*, qui ont permis aux membres du CRDS d'amorcer la réflexion sur l'Alliance à venir. Ce qui a permis à l'ensemble des partenaires de la Table de lutte contre la pauvreté de partir avec les mêmes prémisses pour l'analyse des priorités.

Un comité ressource de l'Alliance a également été créé pour accompagner l'agente de développement de l'Alliance ainsi que la coordination du CRDS dans le déploiement de l'Alliance, la rédaction du plan de travail et des outils pour les dépôts et analyse de projet. Une première agente de liaison dédiée à temps plein à l'Alliance a été embauchée en début de 2019 par la MRC d'Arthabaska, fiduciaire de l'Alliance, pour favoriser le déploiement de l'Alliance et finaliser la rédaction du plan de travail. Son rôle est de soutenir les comités territoriaux selon les besoins, soutenir les promoteurs de projets, présenter les recommandations des comités territoriaux et de la Table régionale de lutte contre la pauvreté concernant les projets, assurer la circulation de l'information, animer les rencontres de la Table régionale de lutte contre la pauvreté, assurer la liaison entre le régional et le local, ainsi que de travailler en collaboration avec le CRDS et les ressources gouvernementales concernées pour le cheminement et le suivi des projets.

La mise en œuvre de l'ACSIS a permis de consolider la mobilisation des partenaires locaux et régionaux. Dans Bécancour et dans l'Érable, les comités de développement social étaient déjà en place. Toutefois, dans Arthabaska et dans Nicolet-Yamaska, les instances de concertation locales en matière de développement social ou leur équivalent avaient été dissolus pour diverses raisons. L'arrivée de l'ACSIS a permis la création de nouvelles structures avec une vision de pérennité. Dans Drummond, le Carrefour du développement social était demeuré inactif pendant quelques années, mais a su relancer ses activités rapidement, notamment pour l'organisation d'un forum public en avril 2019. De plus, la Table des MRC a réussi à établir une répartition de l'enveloppe diversifiée.

À l'été 2019, les rencontres de territoires de MRC se sont tenues afin d'identifier les priorités locales. Le lancement officiel de l'Alliance s'est réalisé en septembre 2019. Les projets étaient reçus en entrée continue avec des dates de tombée pour se coordonner avec les rencontres des comités d'analyse locaux, du CRDS et de la Table des MRC.

Trois grandes rencontres régionales se sont tenues entre 2018 et 2019 afin de collaborer avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux et aborder ensemble la gouvernance de l'Alliance, le co-développement de projets et la concertation requise, la répartition de l'enveloppe budgétaire ainsi que le processus à mettre en place pour l'identification des priorités locales et régionales.

Une quatrième rencontre régionale s'est tenue pour identifier les priorités régionales et entamer une réflexion sur l'implication des personnes vivant, ou ayant vécu, en situation de pauvreté. La présentation d'un témoignage fait par une personne ayant vécu une situation de pauvreté et des statistiques locales et régionales a d'ailleurs été organisée avec l'ensemble des membres de la

Table de lutte contre la pauvreté (CRDS) afin de s'approprier cet enjeu important et déterminer nos actions pour s'assurer d'y répondre positivement.

En mars 2020, à la suite du départ de l'agente de liaison en décembre 2019, la MRC d'Arthabaska a confié la coordination de l'Alliance au CRDS et une entente a été conclue afin que le CRDS embauche, une agente de développement qui serait responsable de l'analyse des projets de l'Alliance, l'accompagnement des promoteurs dans le dépôt, la réalisation et les communications reliés aux projets de lutte contre la pauvreté ainsi que de la reddition de compte auprès du ministère. Elle a également coordonné la mise en place de deux chantiers régionaux.

Deux dates de tombée ont été annoncées (11 octobre 2019 et 20 mars 2020) ainsi, 17 projets ont été financés dans le cadre des enveloppes 2018-2023. Les sommes n'ont pas été allouées en totalité pour ce qui est de l'enveloppe régionale ainsi que dans la MRC de Bécancour. Des projets sont en élaboration et une date de tombée sera annoncée à l'automne 2021.

Au niveau de la mobilisation des partenaires, il semble que les objectifs aient été majoritairement atteints et qu'un effet levier important s'est déployé dans le territoire pour ce qui est de travailler davantage en concertation pour l'atteinte de but commun dans la lutte contre la pauvreté.

- Au niveau régional, des chantiers de travail, notamment un sur la sécurité alimentaire ont réuni plusieurs partenaires intersectoriels ont même donné lieu à la structuration d'un Réseau pour la sécurité alimentaire au Centre-du-Québec;
- Un deuxième chantier régional sur la priorité Logement a été mis en place. Ainsi, les acteurs locaux travaillant sur le logement ont été réunis pour une des premières fois au niveau régional puisqu'ils n'avaient pas au préalable travaillé les cinq territoires ensemble. La mobilisation pour un projet à l'Alliance a amené cette nouvelle concertation;
- Deux projets reliés à ces enjeux sont en élaboration dont un sera déposé à l'automne 2021;
- Un troisième chantier régional est également en élaboration d'un projet regroupant deux priorités, soit la Lutte contre les préjugés et le Soutien à l'action communautaire. En effet, c'est dans un effort de lutter contre les préjugés que les organismes concertés autour de ce projet souhaitent que les services des organismes communautaires soient mieux connus et perçus comme une plus-value dans la communauté. Ainsi, que les personnes ayant recours aux services des organismes communautaires et se sentent valorisés de le faire;
- Au niveau de la priorité sur le Transport, un chantier avait déjà été mis en place dans le cadre des priorités régionales au Fonds d'appui au rayonnement des régions. Afin de ne pas doubler les efforts de concertation sur cet enjeu, les travaux sur le Transport ont été menés par la coordonnatrice des chantiers de la démarche de co-développement de la Table des MRC du Centre-du-Québec et les ressources du CRDS ont participé à deux rencontres du chantier. Un projet sur la mobilité est actuellement en discussion. Il est possible que le projet ne fasse pas appel à l'Alliance pour la première phase, la suite des travaux en déterminera la possibilité.

Le travail de l'agente de développement et de la coordonnatrice ont permis à certains territoires d'avoir une réflexion commune sur les objectifs et cibles des projets qui devraient être déposés dans la majorité des territoires afin de répondre aux objectifs de leur planification stratégique visant les enjeux de lutte contre la pauvreté et assurer un déploiement sur les territoires plus défavorisés.

- En ce sens, la mobilisation a été importante pour certains territoires ainsi qu’au niveau régional puisque c’était aussi la première fois que des sommes de l’Alliance ont été réservées pour des projets régionaux.
- Soixante-cinq partenaires du Centre-du-Québec ont été mobilisés pour l’analyse et la sélection des 17 projets, et ce, dans le but d’être en cohérence avec les enjeux régionaux prioritaires ou spécifiques à chacun des territoires de MRC concernés.

Secteurs d’intervention privilégiés en matière de développement social

et rejoins jusqu’à maintenant par les différents projets et initiatives en cours dans la région.

À l’instar du plan d’action du Comité régional en développement social, les enjeux travaillés dans les trois dernières années sont reliés de près aux différentes priorités identifiées par l’Alliance. C’est donc un déploiement d’actions intégrées qui sont présentées dans le cadre de l’Alliance au niveau des enveloppes régionales et majoritairement dans les territoires de MRC également.

En effet, la Sécurité alimentaire est une priorité importante au Centre-du-Québec et elle est ressortie autant au niveau de l’Alliance, du Fonds d’appui au rayonnement des régions que dans le plan d’action du Développement social. Ainsi une grande mobilisation s’est réalisée afin de structurer les actions en regard de la sécurité alimentaire, particulièrement auprès des personnes vivant de plus grands défis. Ainsi issu du Fonds d’appui au rayonnement des régions, un projet de Portrait diagnostique du système alimentaire durable a pris forme et permettra de cibler les actions prioritaires. Le Réseau sur la sécurité alimentaire au Centre-du-Québec a été créé et les membres ont élaboré un plan d’action permettant de mobiliser une diversité de partenaires concernés par la sécurité alimentaire. Ainsi un projet régional sera déposé à l’Alliance centricoise et à la Mesure 13.1 du Plan d’action gouvernemental en prévention de la santé afin de consolider les efforts des partenaires pour lutter contre la pauvreté et travailler avec des outils communs.

Plusieurs actions également élaborées en concertation dans les MRC ont touché l’enjeu de la sécurité alimentaire et de l’aide alimentaire. D’ailleurs, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, l’Alliance a été investie dans sa totalité pour intervenir auprès des personnes vivant de l’insécurité alimentaire et impliquer particulièrement ces personnes dans le déploiement du projet.

Les priorités régionales sont :

- Sécurité alimentaire;
- Transport;
- Habitation;
- Lutte aux préjugés;
- Soutien à l’action communautaire.

Les priorités de chacun des territoires sont:

MRC Arthabaska

- Améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens les plus vulnérables;

- Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement.

MRC Bécancour

- Agir pour contrer et prévenir l'isolement (lutte aux préjugés);
- Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité dans leur cheminement (insertion sociale);
- Faire de la sécurité alimentaire une priorité sur le territoire.

MRC Drummond

- Habitation;
- Revitalisation de quartiers et de municipalités en milieu rural
- Sécurité alimentaire;
- Transport;
- Vieillesse.

MRC Érable

- Des services de proximité accessibles par des modèles avant-gardistes;
- Un chez-soi adapté à ses besoins (habitation);
- Une saine alimentation pour tous;
- Des citoyens actifs et mobilisés dans leur communauté (participation citoyenne).

MRC Nicolet-Yamaska

- Mobilité durable
- Sécurité alimentaire;
- Services de proximité;
- Appartenance

Bilan descriptif

Types d'activités prévues et réalisées

En plus des rencontres de consultation et d'information auprès des comités locaux en développement social, ou leur équivalent, des rencontres personnalisées de groupes de partenaires ont été réalisées afin de s'assurer de présenter l'Alliance et répondre aux questionnements dans le processus de dépôt de projets notamment.

- avec les deux directeurs de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador responsables des communautés d'Odanak et de Wôlinak. À la suite de cela, deux nouvelles rencontres sont planifiées pour l'année 2019-2020 : la première avec le directeur du Centre de santé d'Odanak et la deuxième avec le directeur par intérim du Centre de santé de Wôlinak et directeur des services sociaux du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Ces rencontres visent à élaborer les moyens de collaborer avec les communautés autochtones, tant au niveau de l'ACSIS, que du CRDS et de la TIR-SHV;

- avec les membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté du Centre-du-Québec;
- avec l'organisatrice communautaire responsable du programme Concertation Enfance Jeunesse Famille Arthabaska-Érable au CIUSSS MCQ. Cette rencontre permet d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de concertation, notamment au niveau de la participation citoyenne.

À quelques reprises, l'agente de développement a rencontré des ressources nouvellement engagées au sein des comités locaux de développement social ou leur équivalent afin de répondre à leur questionnement et faciliter le transfert.

Un document avec des précisions quant au rôle des comités territoriaux au sein de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale 2018-2023 a également été envoyé à ces derniers en date du 24 avril 2019. Ce document contenait une mise en contexte et l'historique du déploiement de l'Alliance 2018-2023 dans la région; les rôles des acteurs impliqués; l'explication des deux mandats des comités territoriaux dont l'identification des priorités d'actions locales et l'émission et/ou la réception des projets pour recommandation à la Table des MRC; l'importance de la participation des personnes vivant en situation de pauvreté; la prise en considération des enjeux relatifs aux femmes, aux hommes, ainsi qu'aux personnes handicapées, l'éthique et la déontologie lors de l'analyse des projets, et la procédure pour être désigné par les différentes MRC à titre de comité territorial pour l'Alliance et pour officialiser cette reconnaissance.

Une rencontre avec la direction de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ) au sujet de l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+). La TCMFCQ offre son soutien à l'ACSIS en acceptant de :

- Référer des modèles de questions ADS+ pour la rédaction du formulaire de dépôt de projet;
- Rédiger un guide d'intégration de l'ADS+ aux projets de l'ACSIS;
- Offrir de la formation (une première formation s'étant déroulée le 19 juin 2019);
- Accompagner les promoteurs de projets qui en feront la demande.

Il a été remarqué toutefois que peu de personnes ont eu recours aux services de la Table de concertation du mouvement des femmes pour avoir un accompagnement. Ce qui nous indique que cet accompagnement devrait davantage être promu dans la suite du mandat de coordination de l'Alliance afin que les promoteurs s'outillent davantage pour favoriser l'ADS+.

Types de clientèles visées et rejointes

Le Plan régional de travail de l'Alliance centricoise 2018-2023 identifie comme étant les personnes les plus à risque de pauvreté :

- Les personnes moins scolarisées, dont les femmes de plus de 65 ans;
- Les familles, dont les familles monoparentales femmes;
- Les personnes vivant seules, dont les femmes de plus de 65 ans;
- Les personnes vivant avec une incapacité, dont les femmes de plus de 65 ans.

On note dans le cadre des 17 projets financés à l'Alliance, une diversité dans les personnes ciblées par les projets, ayant comme point commun la vulnérabilité, la pauvreté ou l'exclusion sociale. La description des types de clientèles visées et rejointes par les projets se trouve au tableau 1.

Tableau 1
Types de clientèles visées et rejointes

Promoteur	Projet	Territoire	Types de clientèles visées et rejointes
La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs inc.	Accès Transport	Arthabaska	Les organismes partenaires touchent différents secteurs : sécurité alimentaire, santé mentale sévère et persistante, personnes handicapées physiques et personnes avec un trouble du spectre autistique (TSA), justice réparatrice, immigration, intégration à l'emploi pour les femmes, soutien aux femmes, santé sexuelle et jeunesse. Ils accueillent des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ayant différents besoins en matière de transport et ayant une faible sécurité financière ne leur permettant pas toujours d'assurer leurs déplacements. Des jeunes soumis à l'application des mesures dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).
Centre d'entraide Contact de Warwick	Volet 2 du PRSTA (Plateau de réinsertion sociale en transformation alimentaire) ouvrir et opérer un restaurant à prix modique : LE TERRIER – Économe resto	Arthabaska	Des mères monoparentales, des immigrants, des contrevenants, des toxicomanes, des étudiants, des aînés, des personnes handicapées.
Coop de solidarité de Notre-Dame-de-Ham	Solidairement vôtre !	Arthabaska	Usagers de la Coopérative.
Service d'entraide des Hauts-Reliefs	Projet de transformation alimentaire	Arthabaska	Les populations de quatre petites municipalités : Saints-Martyrs-Canadiens, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham et Chesterville.

Carrefour des générations du Grand Daveluyville	Le Garde-manger	Arthabaska	Des enfants de familles défavorisées fréquentant l'école primaire et secondaire, des familles, des personnes seules, des couples et des personnes de 65 ans et plus. Ces gens sont socialement, financièrement, psychologiquement ou physiquement démunis et habitent les municipalités de Daveluyville et Maddington Falls.
La Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska	Préparation à la sortie (retour au travail ou aux études après la thérapie)	Arthabaska	Le projet vise les hommes de 18 ans et plus aux prises avec des problèmes d'alcool, de toxicomanie et de prise abusive de médicaments. La plupart sont en situation de pauvreté ou à faible revenu.
CDC MRC de Bécancour	Alimentation solidaire, sécurité alimentaire	Bécancour	Des résidents de la Ville de Bécancour et des 7 des municipalités à l'est de la MRC. Des enfants, des adolescents (12-17 ans), des familles ou des ménages à faible revenu ayant des enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire), personnes âgées (hommes et femmes) en HLM, des familles monoparentales; des hommes seuls. Des jeunes de la nation Abénakise.
Office d'habitation Drummond	Service d'aide à la recherche de logement (SARL)	Drummond	Le service est offert à l'ensemble de la population de la MRC Drummond, mais surtout aux personnes vulnérables.
Centre d'action bénévole Drummond	Visez l'équilibre !	Drummond	Les personnes âgées et proches aidantes de la MRC de Drummond.
CDC Drummond	Opération Cohabitation sociale	Drummond	Le projet vise l'ensemble de la population de la MRC Drummond à travers les témoignages des résidents des habitations sociales et communautaires.
Ville de Drummondville	Drummondville, au cœur des priorités!, phase 2	Drummond	Les résidents des quartiers, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Simon et Christ-Roi sud, des quartiers dont les indicateurs d'inégalités sociales sont les plus importants.

Droits devant Érable	Campagne de sensibilisation pour montrer les différents visages de la pauvreté	L'Érable	La campagne de sensibilisation s'adresse à l'ensemble de la population de la MRC de L'Érable afin de réduire les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.
Office régional d'habitation de L'Érable	Vivre ensemble	L'Érable	Des personnes vulnérables de la MRC de L'Érable, plus précisément ceux et celles habitant dans l'ORHÉ
Comité environnemental de L'Érable	L'Érable, une MRC nourricière	L'Érable	Les clientèles desservies par le Comité environnemental de L'Érable (territoire de la Ville de Plessisville, ORAPÉ (territoire de la MRC) Maison des jeunes (Plessisville, Princeville, St-Ferdinand), l'ORHÉ et la APHÉ. Les résidents de Laurierville, Inverness, la Paroisse de Plessisville, St-Ferdinand, St-Pierre-Baptiste, Princeville, Notre-Dame-de-Lourdes, Villeroy.
Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	La carotte joyeuse	Nicolet-Yamaska	Des femmes, des hommes, des familles rejointes par l'entremise des organismes offrant de l'aide ou du dépannage alimentaire dans l'ensemble du territoire de la MRC Nicolet Yamaska et certaines municipalités de la MRC Drummond et de la MRC de Bécancour. Des étudiants et leurs professeurs ou éducatrices.
Table régionale de concertation des aîné(s) du Centre-du-Québec	Ensemble pour la sécurité des aînés	Régional	2000 personnes âgées de 70 ans et plus vivant seul qui sont relativement en retrait, qui ne participent pas aux activités offertes et qui n'utilisent pas les services dans les 5 MRC du territoire du Centre-du-Québec.

L'analyse différenciée selon les sexes

éléments initialement prévus et application réelle et concrète de l'ADS

Le plan de travail régional de l'Alliance 2018-2023, inclut un portrait socio-économique de la population du Centre-du-Québec avec des statistiques sexuées. Plusieurs compilations ont été spécialement réalisées pour l'Alliance, entre autres, par la Direction régionale de Services Québec, le CIUSSS-MCQ, OPHQ, le MAMH et des tables concertation sectorielles membres du CRDS. Ces données ont servi à alimenter les réflexions menant à l'identification des priorités et l'émergence de certains projets.

Dans le cadre du plan de travail, les ressources de l'Alliance ont initié des rencontres de formations sur l'ADS plus auprès des promoteurs et partenaires qui souhaitaient davantage d'outils pour développer leurs compétences concernant l'ADS plus, dans l'élaboration de leur projet présent ou futur. Un accompagnement ou du soutien leur était également offert par la coordonnatrice de la

Table de concertation du mouvement des femmes. Un lien vers la trousse de l'ADS créée par la Table a également été partagé systématiquement avec le formulaire de dépôt de projet.

Le formulaire de dépôt ainsi que la grille d'analyse des projets ont également été élaborés afin que le critère de l'analyse différenciée selon les sexes fasse partie intégrante de l'évaluation des projets.

En juin 2020, des modifications ont été apportées au formulaire de dépôt afin de demander aux promoteurs de projets de donner des exemples concrets tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de l'initiative. Un lien pour télécharger le Guide d'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+) a également été ajouté au formulaire.

Il y a tout de même du travail à faire pour renforcer la capacité des acteurs à maîtriser le concept de l'ADS plus et de l'appliquer de façon optimale. Selon les acteurs du milieu, on parle davantage d'une méconnaissance et non pas d'une mauvaise volonté de la part des promoteurs.

Pour certains projets où la concertation a été un peu plus faible, on remarque que l'ADS a été moins considérée dans la création du projet et dans l'analyse.

Pour une grande majorité des projets, lors de l'analyse, la considération des enjeux relatifs aux hommes et aux femmes a été l'un des critères pour l'approbation des projets.

Pour une minorité, c'était un critère de la grille, mais dans les faits, les projets déposés n'ont pas été très loin dans la réflexion quant aux enjeux relatifs aux hommes et aux femmes, donc il était difficile de prendre ce critère en considération.

Lors de l'émergence des projets, la considération des enjeux relatifs aux hommes et aux femmes a été l'un des critères pour l'approbation de la majorité des projets.

Il faut quand même souligner que depuis le deuxième semestre de 2020, en collaboration avec les organisateurs communautaires du CIUSSS-MCQ, des statistiques sexuées ont été fournies aux promoteurs de projets afin de bonifier l'argumentaire pour justifier la pertinence des projets et mieux orienter le plan de réalisation et les actions.

Les enjeux relatifs aux personnes handicapées

éléments initialement prévus et application réelle et concrète

Le plan de travail régional de l'Alliance présente des estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le sexe, par MRC, région Centre-du-Québec, élaboré par l'OPHQ

Le formulaire de dépôt ainsi que la grille d'analyse des projets ont également été élaborés incluant cet élément. En juin 2020 des modifications ont été apportées au formulaire de dépôt afin de demander aux promoteurs de projets de donner des exemples concrets tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de l'initiative.

Lorsqu'on a demandé aux membres des comités régionaux et territoriaux si les enjeux relatifs aux personnes handicapées avaient été l'un des critères pour l'émergence, l'analyse et l'approbation de projets, la majorité des partenaires ont répondu de façon positive. Cependant, certains considèrent que cela se limite à la mention dans la grille d'analyse, mais que dans les faits, les projets déposés n'ont pas poussé très loin la réflexion, surtout quand les projets ont émergé de promoteurs individuels sans passer par une concertation territoriale ou régionale plus élargie.

Pour d'autres, cela va de soi, car les projets se veulent d'être inclusifs, ou trouvent que lorsqu'on cible des personnes en situation de vulnérabilité ou de pauvreté, les personnes handicapées sont automatiquement incluses. Dans certains cas, cet élément est perçu comme étant optionnel selon le type de projet ou il a carrément été évacué des discussions et réflexions.

À partir des recommandations des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, le processus pour prendre en considération cet élément est à revoir, ainsi que le respect des standards d'accessibilité sur le Web du CRDS et de toute la documentation relative aux Alliances.

Bilan des processus

Structure de Gouvernance (locale, régionale, etc.)

Les comités de développement social (ou leur équivalent) de chaque MRC ont été reconnus et désignés par résolution du Conseil des maires de leur MRC respective à titre de comités territoriaux dans le cadre de l'Alliance centricoise 2018-2023, ils ont pour mandat d'identifier les priorités d'action locales et de s'assurer de la pertinence des projets en concertation avec les acteurs du milieu afin que ces derniers répondent aux priorités du territoire.

Dans les 5 MRC de la région, les comités territoriaux de développement social ont entamé une démarche de mobilisation locale afin de permettre l'identification des priorités de chacun des territoires de MRC en termes de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale.

Dans la MRC Drummond, un événement ouvert, sous la forme de forum public, regroupant les partenaires de la MRC concernés par le développement social et la lutte contre la pauvreté s'est tenu en date du 25 avril 2019 pour l'identification des priorités dans la MRC. Ces priorités ont été adoptées par le conseil des maires de la MRC de Drummond en date du 14 août 2019.

Dans la MRC de Bécancour, à la suite d'un exercice de planification stratégique et la tenue d'un Lac-à-l'épaule en date du 5 novembre 2019. Ces priorités ont été adoptées par le conseil de maires de la MRC de Bécancour en date du 22 janvier 2020.

Dans la MRC de l'Érable, le Comité stratégique en développement social (CSDC) a réalisé un exercice de planification stratégique pour 2020-2023 pour l'identification des priorités. Ces priorités ont été adoptées par le conseil des maires de la MRC de L'Érable en date du 21 août 2019.

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, les priorités locales ont été établies à la suite d'un atelier consultatif avec les partenaires en date du 30 mai 2019. Ces priorités ont été adoptées par le conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska en date du 21 août 2019.

Dans la MRC d'Arthabaska, à la suite d'une consultation auprès de ses membres en date du 8 avril 2019, la Concertation pour contrer la pauvreté et l'appauvrissement pour le territoire de la MRC a identifié des priorités. Ces priorités ont été adoptées par le conseil des maires de la MRC d'Arthabaska en date du 26 juin 2019.

Les comités territoriaux de développement social des territoires de MRC doivent être des lieux de concertation intersectoriels, de transfert d'informations et d'échanges, notamment sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté. Ils doivent regrouper une expertise importante pour assumer ces responsabilités veillant à s'assurer d'une composition représentative des acteurs locaux interpellés au niveau des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au Centre-du-Québec, la majorité des comités territoriaux jouent un rôle stratégique en matière de développement social, et ce, au-delà de leur implication dans le processus menant à l'émergence, l'analyse et l'acceptation des projets dans le cadre des Alliances. Plusieurs ont des sous-comités ou des chantiers de travail dédiés à des enjeux spécifiques.

On remarque cependant que dans certains territoires on peut faire mieux quant à la représentativité des acteurs au sein du comité, la répartition du leadership et la capacité de mobilisation et de concertation. Ceux qui en ont identifié ce besoin ont entamé des démarches afin de revoir la structure actuelle.

D'autre part, le sondage réalisé auprès des membres du CRDS et des comités territoriaux a permis de constater la nécessité d'informer les comités de l'évolution des projets, de les impliquer dans les processus d'évaluation et de créer des espaces de discussion impliquant les promoteurs des projets.

Sur le plan régional, le 12 février 2019 la Table régionale de lutte contre la pauvreté a été constituée. En avril 2019, un sondage a été acheminé à ses membres afin d'identifier les enjeux qui ont été discutés et votés à titre de priorités régionales à la rencontre du 15 mai 2019

Par la suite, lors d'une rencontre conjointe de la Table régionale de lutte contre la pauvreté et du CRDS en septembre 2019, la fusion de ces deux concertations a été proposée ainsi que la création des chantiers régionaux de travail sur chacune des priorités et de s'arrimer avec le comité régional du FARR quant au transport. La fusion a été entérinée par la Table des MRC en novembre 2019.

Le CRDS a donc pour rôle d'identifier des priorités au niveau régional et émettre/recevoir des projets régionaux afin de formuler un avis de recommandation à la Table des MRC et depuis février 2020, le mandat de la coordination de l'Alliance.

Lorsqu'on a demandé aux membres de comités si cela a été la bonne façon d'identifier les priorités, la majorité a répondu affirmativement entre autres parce que "les objectifs territoriaux sont assez larges pour que plusieurs projets puissent y avoir accès."

Il y a cependant certains éléments à considérer en vue d'améliorer un prochain exercice de réflexion :

Majoritairement, les partenaires consultés [membres du Comité régional en développement social] ont un regard sur les interventions de première ligne (alimentation, logement, transport...) et conséquemment ne priorisent pas les interventions visant à briser le cycle de la pauvreté comme par la réussite éducative.

«J'aurais souhaité qu'il y ait davantage de concertation et qu'on cible certaines priorités plus spécifiquement (MRC Arthabaska). Certains joueurs n'ont pas participé. Les priorités sont, à mon avis, trop larges et trop centrées sur les priorités de la CDCBF. En même temps, il est plus long et difficile de faire de la vraie concertation et personne n'a pris le «lead».

Plusieurs idées pour améliorer le processus d'identification des priorités ont émergé à la suite du sondage envoyé aux membres de comités :

- Trouver des moyens pour se concerter tout au long de l'année;
- Avoir en main les données sur les indicateurs de précarité sociosanitaire de la région du CIUSSS au moment d'entamer la réflexion, car cela permet d'avoir un regard plus objectif qui cautionne ou non les perceptions terrain;
- Continuer l'effort de communication entre les chantiers, et entre l'instance régionale et locale;
- Éviter qu'un groupe ou des groupes identifient ou ne se prononcent que sur un seul thème ou priorité (groupe d'intérêt).
- Faire des suivis auprès des acteurs qui ont participé [à la journée de réflexion] afin de les informer des suites (pour le local);
- Faire un bilan pour avoir une vue d'ensemble des projets analysés et recommandés en fonction des priorités, et ce sur les plans local et régional.;
- Identifier des stratégies pour intervenir sur les effets directs de la pauvreté, mais aussi des stratégies pour des effets à long terme comme par la réussite éducative;
- Réévaluation en cours de route.
- Permettre à l'organisation porteuse d'engager davantage de ressources humaines pour soutenir ces démarches qui prennent du temps

Lorsqu'on a demandé aux membres du CRDS et des comités territoriaux quelle était leur perception de l'articulation entre le palier régional et le palier local les opinions sont assez variées.

Certains partenaires ont une perception très positive et trouvent que l'articulation se fait de mieux en mieux, car il y a longtemps que les acteurs du milieu ne s'étaient pas réunis : «Le local est bien représenté par les membres régionaux. Concertation palier local qui va vers le palier régional...» Pour d'autres, elle est adéquate. Aux yeux d'un partenaire, tant l'un comme l'autre sont importants, ils doivent être en cohésion en fonction des enjeux qui peuvent être les mêmes, mais dont les objectifs seront atteints mettant de l'avant des pistes de solution et par des actions différentes.

À ce sujet, un partenaire a souligné : «Il est important que le lien se fasse bien, comme actuellement. Évidemment, comme ça dépend beaucoup des ressources humaines en place, certaines concertations peuvent être moins actives, comme ça a été le cas aux plans local et régional dans la dernière année. Ceci dit, des projets locaux ont vu le jour et l'appui des responsables régionaux des Alliances a été aidant pour les différents promoteurs.»

- La présence du régional dans les comités locaux, entre autres par l'implication de l'agente de développement, est appréciée, car elle permet une bonne communication et circulation de l'information entre les deux paliers, une belle fluidité entre les deux paliers grâce aux acteurs en place : «J'ai l'impression d'avoir toute l'information dont j'ai besoin pour les dossiers.»

- Elle favoriserait également la collaboration, l'entraide, les échanges d'expertise : « Une belle complémentarité qui bonifie nos services! »
- De l'autre côté, des membres des comités ou partenaires considèrent que la communication est à optimiser et que les échanges entre les paliers sont concentrés entre quelques personnes. Un plus grand nombre de rencontres pour permettre le partage d'information et favoriser la concertation serait souhaitable. Des membres perçoivent qu'il est souvent difficile de mettre en contact les deux paliers alors que la relation devrait être complémentaire et intégrée.
- Le rôle du palier régional serait donc « de guider, de soutenir et d'informer les instances régionales concernant les modalités des Alliances. Le palier local fixe les priorités de son milieu parce qu'il en connaît davantage les besoins. »
- En ce qui concerne l'émergence des projets, une personne opine « qu'il est beaucoup plus difficile de réaliser des projets régionalement que par territoire. »

Finalement, des membres ont exprimé que les territoires devraient être prioritaires et recevoir le support du palier régional et non le contraire : « Laissons les organisations déléguées dans MRC être maîtres d'œuvre. » ou perçu que « Les délais du régional ont fait pression sur le local et limité les possibilités de questionnements et de raffinement des projets. »

Couverture des territoires à forte concentration de pauvreté

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) ainsi que les indices de l'Atlas sur les inégalités, réalisées par le CIUSSS MCQ, ont été pris en considération dans la détermination des priorités des territoires et de la région. En fait, depuis le début du déploiement de l'Alliance, ces indicateurs ont guidé le choix de la répartition des sommes, mais également des priorités établies par chacun des territoires de MRC et de la région. Cette tâche relève des comités territoriaux et du Comité régional en développement social du Centre-du-Québec.

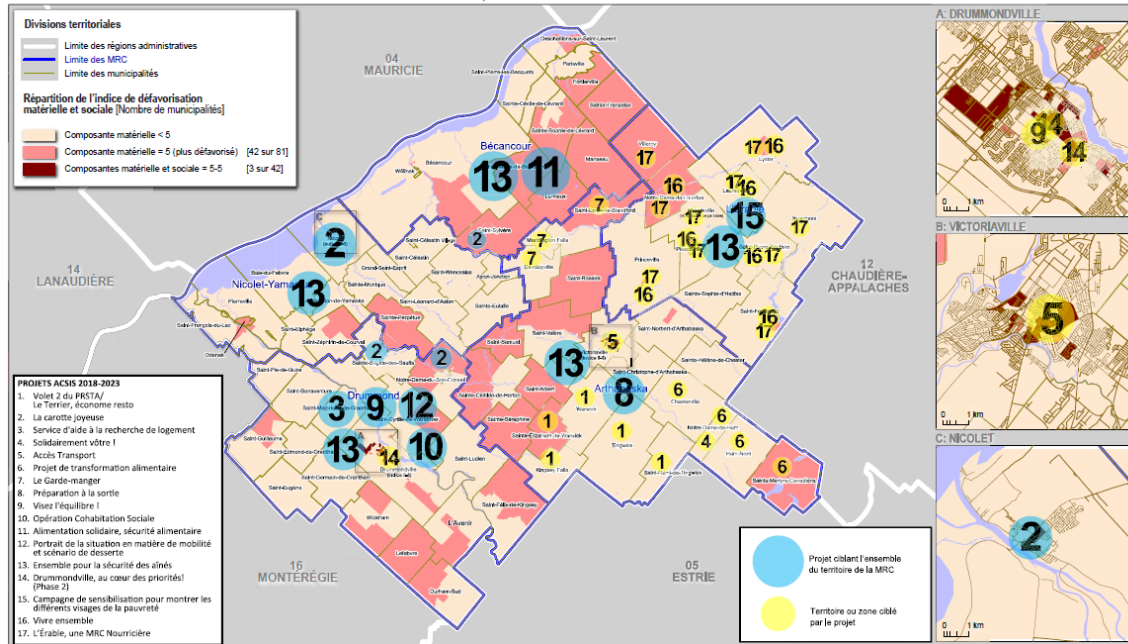
Il existe une étroite corrélation entre la situation socio-économique des communautés (mesurée à l'aide de l'indice socio-économique) et leur situation sociosanitaire, mesurée à partir du nombre de décès observés, de l'âge moyen observé au décès, du pourcentage de signalements jeunesse, du pourcentage d'élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et du pourcentage de personnes ayant une incapacité (mesurés à l'aide de l'indice sociosanitaire).

Tant sur le plan socio-économique que sur le plan sociosanitaire, elles sont plus prononcées en milieu urbain qu'en milieu rural. Elles ont des conséquences dont l'ampleur se mesure, notamment par le nombre de décès et de signalements jeunesse et dont les causes sont reliées aux conditions et à la dynamique des milieux de vie. Outre les écarts qui séparent les deux catégories de communautés, les plus et les moins avantagées, les inégalités s'inscrivent également dans un « continuum » au centre duquel se retrouve la grande majorité des communautés de la région.

Ce sont sept grands types de communautés qui se distinguent par leur état de développement socio-économique et sociosanitaire et qui, en même temps, se caractérisent par un potentiel de développement. Ce dernier est lui aussi à géométrie variable.

En 2020-2021, 17 projets ont été soutenus par le Fonds de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale. Les zones ciblées par les différents projets sont identifiées sur la carte géographique fournie par le MTESS.

Région administrative du Centre-du-Québec (81 municipalités*)
Distribution de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2016



Participation des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

Dès la première rencontre du 12 février 2019 en vue de l'élaboration du Plan de travail de l'Alliance, les membres de la Table régionale de lutte contre la pauvreté (CRDS) ont reconnu que l'intégration des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale est un enjeu essentiel. Toutefois, bien que chacun souhaiterait faire plus et mieux, les conditions matérielles (manque de ressources des organisations et des groupes), les structures et les processus ne sont pas facilitants pour l'intégration de ces personnes au sein de la mise en œuvre de l'Alliance centricoise, de sorte que ce sont les directeurs ou représentants des organismes qui à titre de porteurs des besoins de leurs clients ont participé à l'identification des priorités, la conception et l'analyse des projets.

Malgré ces contraintes, une partie des organismes porteurs de projets ont réussi à travailler les projets en réalisant des consultations auprès des personnes vivant en situation de pauvreté pour identifier les objectifs des projets et à même les intégrer dans la réalisation du projet dès le tout début.

Les membres du CRDS et des comités territoriaux s'étaient entendus pour approfondir la question et identifier de potentielles pistes de solutions lors des prochaines rencontres et du déploiement

de l'Alliance. Une rencontre de formation sur la démarche AVEC a été organisée en décembre 2020 en collaboration avec le CIUSSS MCQ et le Collectif de lutte à la pauvreté du Centre-du-Québec. La participation d'une trentaine de promoteurs et partenaires a été possible et a permis d'approfondir les potentiels d'intégration des personnes en situation de pauvreté.

Finalement, la mise en place d'une structure formelle avec l'implication directe des populations touchées par les projets, avec une enveloppe dédiée à soutenir l'accompagnement et à rembourser les coûts des déplacements, serait, aux yeux de plusieurs partenaires, le moyen d'impliquer les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le déploiement de l'Alliance.

Processus de concertation

Mobilisation des intervenants locaux et régionaux - Émergence des projets

Dans la plupart des territoires, les projets ont été issus d'une concertation.

Dans certains cas, les comités territoriaux ont réalisé une réflexion stratégique sur les besoins en développement social, impliquant les acteurs ou intervenants locaux. Cette réflexion a mené à la création de comités de travail en lien avec les priorités identifiées pour répondre aux besoins du milieu.

La réflexion stratégique a permis d'avoir une vision commune des besoins ressortis des utilisateurs de services et l'arrimage entre les leviers financiers et les besoins terrain.

Lors d'analyse des projets, les membres du comité territorial pouvaient juger si des projets qui sont présentés par des organismes ne faisant pas partie de la concertation en place doivent être repris et retravaillés avec le soutien des membres du comité territorial.

Dans un autre cas, une concertation des membres locaux a proposé aux membres des projets visant l'atteinte des enjeux ciblés lors des rencontres précédentes. La concertation a invité les groupes membres à se joindre à un projet. Plus de la moitié des groupes y ont adhéré. Pour les autres projets sur territoire, ils ont été identifiés par des organismes locaux.

Sur le plan régional, lors du premier appel de projets en 2020, un projet a été déposé par une table régionale et accepté. Actuellement, des chantiers et des comités de travail en sécurité alimentaire, en logements et sur la lutte contre les préjugés sont en place afin de concevoir des projets qui seront déposés au Fonds de l'Alliance cet automne.

D'autres éléments mentionnés comme ayant contribué à l'émergence des projets sont les communications et accompagnement de partenaires agissant autant au local qu'au régional.

Bien que les Alliances contribuent à la continuité et au développement de la mission de certains organismes, il faut chercher, que le caractère novateur des projets apporte une réponse à un besoin non satisfait des personnes en situation de pauvreté.

Bilan des résultats atteints

Comment les projets ou les initiatives soutenues dans le cadre de l'Alliance ont permis de répondre aux priorités régionales identifiées au plan de travail? (atteinte des cibles, embûches)

Lors de la définition des processus de dépôt et d'analyse et approbation des initiatives, l'alignement avec les priorités établies sur les plans régional et local était essentiel, de sorte que chacun des projets en cours répondent à au moins l'une de ces priorités.

Les projets répondent à des besoins exprimés et non satisfaits ou partiellement satisfaits par les services existants offerts aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, ou qui devaient être bonifiés. Le caractère novateur de la démarche est l'un des critères pris en considération lors de l'analyse des projets. Les priorités territoriales et régionales rejointes par les projets sont présentées au tableau 2.

À ce jour, 17 projets sont en cours : régional : 1; MRC d'Arthabaska : 6; MRC Drummond : 5; MRC de Bécancour : 1; MRC de L'Érable : 3; MRC Nicolet-Yamaska : 1.

Tableau 2

Priorités régionales et locales rejointes par les projets soutenus par l'Alliance centricoise

Promoteur	Projet	Territoire	Priorités régionales	Priorités locales
La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs inc.	Accès Transport	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Transport • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement
Centre d'entraide "Contact" de Warwick	Volet 2 du PRSTA (Plateau de réinsertion sociale en transformation alimentaire) ouvrir et opérer un restaurant à prix modique : LE TERRIER – Économe resto	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement

Coop de solidarité de Notre-Dame-de-Ham	Solidairement vôtre !	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement
Service d'entraide des Hauts-Reliefs	Projet de transformation alimentaire	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement
Carrefour des générations du Grand Daveluyville	Le Garde-manger	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement
La Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska	Préparation à la sortie (retour au travail ou aux études après la thérapie)	Arthabaska	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation-logement • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement
CDC MRC de Bécancour	Alimentation solidaire, sécurité alimentaire	Bécancour	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour contrer et prévenir l'isolement (lutte contre les préjugés) • Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité dans leur cheminement (insertion sociale) • Faire de la sécurité alimentaire, une

				priorité sur le territoire
Office d'habitation Drummond	Service d'aide à la recherche de logement (SARL)	Drummond	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation-logement • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation
MRC Drummond	Portrait de la situation en matière de mobilité et scénario de desserte	Drummond	<ul style="list-style-type: none"> • Transport • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Transport
Centre d'action bénévole Drummond	Visez l'équilibre !	Drummond	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Habitation-logement • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation • Sécurité alimentaire • Vieillesse
CDC Drummond	Opération Cohabitation sociale	Drummond	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation-logement • Lutte contre les préjugés • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation • Revitalisation de quartiers et de municipalités rurales • Sécurité alimentaire • Transport • Vieillesse
Ville de Drummondville	Drummondville, au cœur des priorités!, phase 2	Drummond	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Transport • Habitation-logement • Lutte contre les préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation • Revitalisation de quartiers et de municipalités rurales • Sécurité alimentaire • Transport
Droits devant Érable	Campagne de sensibilisation pour montrer les différents visages de la pauvreté	L'Érable	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Des citoyens actifs et mobilisés dans leur communauté (participation citoyenne).

Office régional d'habitation de L'Érable	Vivre ensemble	L'Érable	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'action communautaire • Habitation-logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Un chez-soi adapté à ses besoins (habitation) • Des citoyens actifs et mobilisés dans leur communauté (participation citoyenne)
Comité environnemental de L'Érable	L'Érable, une MRC nourricière	L'Érable	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'action communautaire • Sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Une saine alimentation pour tous • Des citoyens actifs et mobilisés dans leur communauté (participation citoyenne)
Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	La carotte joyeuse	Nicolet-Yamaska	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Services de proximité • Appartenance
Table régionale de concertation des aîné(s) du Centre-du-Québec	Ensemble pour la sécurité des aînés	Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Soutien à l'action communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables • Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de la pauvreté et de l'appauvrissement • Agir pour contrer et prévenir l'isolement (lutte contre les préjugés) • Vieillesse • Des citoyens actifs et mobilisés dans leur communauté (participation citoyenne). • Services de proximité • Appartenance

Concertation en réponse aux besoins

Comment la concertation et la mobilisation des partenaires permettent de répondre concrètement aux besoins des populations vulnérables du territoire?

Selon les réponses des membres du CRDS et des comités, la concertation et la mobilisation des partenaires permettent de répondre concrètement aux besoins des populations vulnérables du territoire, premièrement, parce que lorsque les différents secteurs (famille, éducation, jeunes, etc.) sont assis ensemble pour échanger et ils peuvent avoir une vision plus vaste des enjeux et faire preuve de proactivité en réponse aux besoins qui émergent de leur communauté. Dans ce sens, la présence des acteurs clés portant les priorités identifiées est essentielle.

La concertation permet de développer une vision commune des priorités et, par le dialogue, de trouver des solutions pour certains besoins des populations vulnérables avec une portée plus large.

Puisque les ressources sont limitées, c'est ainsi que l'on s'assure de les utiliser à bon escient. Par exemple, en matière de sécurité alimentaire, la concertation et la mobilisation des partenaires permettent d'optimiser les leviers humains et financiers et d'agir de manière intégrée par le développement d'une vision partagée.

À la MRC Nicolet-Yamaska, la collaboration entre organismes existe depuis de nombreuses années. Les dernières années ont permis davantage de collaborations entre les organismes sociaux, économiques et le palier municipal (MRC). Les objectifs sont partagés, faisant une plus grande place pour la discussion sur les moyens, notamment le projet de la Carotte joyeuse.

Impliquer dans la concertation et la mobilisation les organismes et les gens qui travaillent sur le terrain aurait aussi plusieurs avantages. Grâce à eux, il est possible d'avoir le pouls en continu des besoins des gens qu'ils desservent. Ils offrent une bonne connaissance des besoins des populations dans les territoires permettant une lecture et une perspective plus concrète et réaliste de la situation et des problématiques des personnes vulnérables vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion.

Dans le cas d'un projet régional pour les aînés, les ITMAV sont essentiels.

La concertation permet souvent de conclure plus clairement qu'un besoin existe, mais que la réponse n'existe pas ou elle existe de façon insuffisante, permettant de cibler adéquatement la mise en place de projets et d'interventions

Mettre en commun l'expertise peut éviter des dédoublements de services notamment et accroître l'efficacité, faciliter la réponse aux besoins des personnes vulnérables. En appliquant les critères ciblés, tout en apportant un soutien, un suivi et une écoute des besoins de la clientèle un continuum de service peut être offert.

La concertation permet de créer une solidarité dans la lutte contre la pauvreté, de faire des projets qui s'imbriquent les uns dans les autres et qui sont donc mieux perçus, même si toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites.

La concertation et la mobilisation d'organismes du milieu permettent de mettre au défi certains projets, de les peaufiner et d'identifier de nouvelles ressources pour le bonifier le projet.

En concertation, c'est plus facile d'en mesurer l'impact ou rectifier le tir sur certaines actions.

Chacune des personnes mobilisées et des organisations sont des agents multiplicateurs des différents projets et apportent des voix positives sur les actions locales pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Plus la pluralité des partenaires est grande, plus il y a de chances de réussir à rejoindre les personnes vulnérables et ainsi répondre à des besoins.

Cependant, il s'agit de besoins identifiés par des partenaires concertés sans formule AVEC qui permet de voir si c'est vraiment cela le besoin des personnes concernées.

Avec un peu de recul, certains membres comprennent maintenant qu'ils auraient pu pousser plus loin la concertation en vue de l'émergence de projets porteurs répondant aux besoins de plusieurs groupes simultanément.

Conditions facilitantes

Des conditions facilitantes tout au long de ce processus ont été identifiées par les membres des comités ayant répondu au sondage.

- La présence d'un comité déjà établi (comité en développement social). Les liens avec le milieu municipal, le réseautage des partenaires et les comités locaux en développement social;
- La concertation et la mobilisation des partenaires municipaux et communautaires tout au long du processus (du dépôt au suivi des projets). La volonté et le désir de travailler ensemble sur des objectifs communs;
- L'implication des organismes ayant une bonne connaissance des enjeux du territoire et du milieu et la grande collaboration de tous les intervenants;
- La diversité des représentations, le respect des différences, l'écoute des besoins. Une belle communication;
- Une consultation ouverte auprès des organismes et des groupes communautaires en début de parcours;
- Des membres d'un comité territorial qui malgré la pandémie, ont cru et actualisé l'ensemble du continuum soit de se mobiliser et se concerter pour l'identification des priorités, faire l'analyse et la recommandation des projets déposés à l'Alliance;
- L'accompagnement des Alliances afin d'avoir tout le monde les mêmes lignes directrices. L'excellente coordination de l'agent de liaison qui avait un rôle crucial dans l'information à donner aux groupes locaux. Le soutien et l'aide et la mobilisation;
- Le fait que le tout soit bien orchestré avec des rencontres planifiées est essentiel. De plus, les suggestions apportées afin de correspondre au budget ont été très aidantes dans le contexte des horaires chargés;
- Qu'une personne soit responsable de l'organisation des rencontres;
- L'implication de la MRC;
- Le soutien, la disponibilité et l'implication de la CDC pour soutenir les demandeurs;
- La collaboration et le soutien du CRDS;

- La création d'un comité consultatif impliqué dans la conception et évaluation du projet;
- Bien documenter la thématique du projet;
- La qualité des projets qui ont été retenus et la fiabilité des promoteurs;
- L'accompagnement (remplir les formulaires, etc.);
- Travailler ensemble, former les intervenants, inspirer par des exemples et mettre en lumière les bons coups;
- La flexibilité des responsables régionaux et du Ministère à l'égard de certains problèmes.

Difficultés rencontrées

Concernant les difficultés ou contraintes rencontrées tout au long de ce processus les membres des comités se sont exprimés quant aux éléments suivants.

- Faire comprendre à certains promoteurs ce qu'est une réelle démarche en codéveloppement;
- La contrainte de temps, surtout dans la mise en œuvre des Alliances et la présentation des projets déposés par les différents promoteurs, organismes, groupes au comité des recommandations;
- Le temps qui exige une concertation des approches et des mandats, tout en maintenant sa mission première notamment pour les organisations de première ligne;
- Dans certains cas, la difficulté à concilier le bien collectif et bien individuel des acteurs autour de la table, ce qui pourrait entraîner des tensions, même si la concertation est la meilleure voie à emprunter;
- La difficulté à accompagner les communautés en milieu rural sur une base de développement du territoire local que ce soit par manque de ressources ou d'intérêt quant au développement social;
- La concentration des organismes communautaires là où se trouve la majorité de la population au détriment des petites villes ou villages;
- L'impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en action, l'impossibilité de se réunir en personne, l'utilisation des visioconférences pour les réunions ou consultations, l'obligation de devoir adapter les façons de faire, l'obligation de porter un masque;
- Réaliser certaines activités prévues dans le plan de réalisation du projet en présence et en mode virtuel en prévision des contraintes sanitaires en lien avec la COVID-19;
- Ne pas avoir travaillé en concertation avant le dépôt du projet et devoir instaurer un comité consultatif rassemblant 12 membres, ce qui parfois alourdit les étapes, mais rien de majeur;
- Le manque de participation de certaines organisations;
- Peu de personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des comités territoriaux;
- L'absence d'une vue d'ensemble des projets acceptés localement ou régionalement;
- Le manque de ressources humaines dans beaucoup d'organismes, le roulement de personnel, les ressources humaines limitées pour gérer la démarche;
- La convergence d'appels de projets pour plusieurs fonds; des partenaires essouffés par les demandes de projets et redditions de comptes;

- Lorsque les promoteurs de projets sont aussi membres du comité d'analyse, cela crée un malaise tout au long du processus;
- La lourdeur administrative des documents et des processus;
- Le peu de ressources financières réellement disponibles pour les projets.

Bilan des principales retombées perçues

sur les populations et les territoires ciblés

À ce jour, 17 projets sont en cours. Même si 16 projets sont déployés territorialement, ils répondent aussi directement ou de façon transversale aux priorités régionales.

- Que ce soit par le projet régional en cours ou les projets locaux, l'ensemble des territoires ciblés sont rejoints. Il y a cependant des arrimages à faire pour mieux coordonner certaines actions et intervenir de façon pointue auprès de certaines populations sur des enjeux identifiés par les comités territoriaux;
- En matière de sécurité alimentaire, on peut voir une avancée; 11 projets en cours rejoignent cette priorité, que ce soit par la réduction du gaspillage, la transformation et la distribution d'aliments, l'éducation, l'information et le développement de compétences, la bonification de l'aide alimentaire existante, des initiatives visant l'amélioration de l'offre par des actions portées par la communauté, ou le soutien en matière de transport. Les MRC Nicolet-Yamaska, Bécancour et, Arthabaska et ont déjà des projets en place avec des retombées quantifiables, auprès de la population. À la MRC de L'Érable le projet a commencé ce printemps, des résultats seront disponibles au printemps 2022. À l'échelle régionale, un comité de travail, issu du chantier régional en sécurité alimentaire, prépare actuellement le dépôt d'un projet qui devra débiter avant la fin de l'année 2021-2022.
- Le soutien à l'action communautaire est l'élément le plus présent dans la presque totalité des projets (15). Ceci est dû aux partenariats établis dans le cadre des initiatives et à la présence des acteurs du milieu dans les différentes concertations mises en place pour l'émergence et déploiement des projets. Cette mobilisation permet de répondre à des besoins identifiés par les gens qui travaillent sur le terrain;
- Deux projets ciblent particulièrement les aînés de la région (un projet régional et un projet territorial) ». Le projet porté par la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec a permis de joindre 2000 personnes.
- Trois projets en cours visent le transport. Un projet en particulier a permis de répondre de façon très ponctuelle aux besoins exprimés par des personnes à faible revenu de Victoriaville grâce à la distribution gratuite des billets de TaxiBus. Les retombées de ce service de dépannage sont suivies de près et évaluées périodiquement par le promoteur et ses partenaires.
- En matière de logement et habitation, six (6) projets rejoignent cette priorité, et ce par des moyens et des approches différents. À la MRC de Drummond, le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) a joué un rôle très important dans un contexte de pénurie de logements en offrant de l'accompagnement à des gens qui autrement auraient pu se trouver dans la rue. Comme vous apprendrez en lisant le présent bilan, la situation n'est pas facile. Ce service qui au début avait été pensé comme étant d'ordre administratif s'est transformé en un service d'intervention psychosociale.

Les sommaires des 13 rapports d'activités élaborés par les promoteurs de projets et remis en avril 2021 font état des éléments suivants :

- Types d'activités prévues et réalisées;
- Types de clientèles visées et rejointes;
- Participation citoyenne;
- Application de l'ADS+;
- Prise en considération des enjeux relatifs aux personnes handicapées;
- Les points forts du projet;
- Impact de la COVID-19.

Lorsque cela a été possible, les promoteurs ont fourni des données quantitatives des résultats obtenus. Les résumés des rapports d'activités se trouvent à l'annexe A.

Les projets suivants ne sont pas inclus dans ce résumé, car ils ont commencé les activités prévues dans leur plan de réalisation à la fin de l'année 2020 ou le deuxième trimestre de 2021 :

- Drummondville, au cœur des priorités!, phase 2, Ville de Drummondville;
- Campagne de sensibilisation pour montrer les différents visages de la pauvreté, Droits devant Érable;
- Vivre ensemble, Office régional d'habitation de L'Érable;
- L'Érable, une MRC nourricière, Comité environnementale de L'Érable.

Impacts de la COVID

sur la mise en œuvre du plan de travail

Premièrement, les mesures sanitaires et le confinement n'ont pas permis aux différents comités de se rencontrer en personne. Les réunions de comités d'analyse des projets ont été réalisées par visioconférence.

En ce qui touche directement les projets, l'impact s'est fait sentir dans le retard de la mise en œuvre de certaines activités, le suivi de l'avancement de projets ou des modifications quant à la durée de ceux-ci. La pandémie a certes ralenti ou du moins transformé la concertation pour des projets régionaux. À ce jour, il y a un montant important encore disponible dans l'enveloppe du régional et les projets tardent à aboutir. C'est important de déployer ces projets et d'utiliser les sommes réservées à des projets issus des chantiers régionaux.

La participation citoyenne a été grandement touchée. Ne pouvant pas aller à la rencontre des citoyens de façon directe, cela a retardé quelques actions.

D'autre part, les organismes offrant des services de première ligne ont vu leur charge de travail augmenter et ont dû revoir leurs façons de faire ou s'adapter pour demeurer en contact avec les personnes vivant une situation de pauvreté et leur offrir de l'aide malgré les nombreuses contraintes sanitaires. L'accessibilité aux organismes locaux a été un défi, ainsi que la communication afin de s'assurer que tout le monde est compris et n'est pas oublié. La

compréhension des programmes sociaux adaptés à la COVID-19 (capacité de se débrouiller dans les formulaires et numéros de téléphone) a aussi été soulevée.

Le manque de ressources humaines afin de pouvoir pérenniser les services a été problématique.

Parmi les enjeux régionaux ou territoriaux prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en contexte de pandémie, les membres du CRDS et des comités territoriaux ayant répondu au sondage ont mentionné l'accès à l'alimentation (14 mentions) comme étant le plus important (accès aux banques alimentaires, la sécurité alimentaire pour ceux qui tombent entre deux chaises, nutrition), suivi par l'isolement des gens (7 mentions).

Le CRDS a convoqué ses membres à une rencontre régionale en sécurité alimentaire le 8 avril 2020 pour se partager l'état de la situation face aux répercussions de la COVID-19 en ce qui a trait à l'aide alimentaire, cibler les besoins prioritaires et identifier des pistes d'actions régionales à mettre en œuvre afin de faciliter les opérations d'aide alimentaire sur le territoire du Centre-du-Québec et s'arrimer avec les initiatives en place; 25 partenaires ont participé. Une deuxième rencontre a eu lieu le 1er mai 2020. Cette démarche a permis d'accélérer le processus de la mise en place d'une gouvernance en sécurité alimentaire au Centre-du-Québec.

L'accès et la hausse des prix des logements (4); la santé mentale (détresse psychologique, anxiété) (4); le transport (transport vers les services) (3); la violence conjugale; les pertes et la disponibilité d'emploi; la disponibilité financière; la lutte contre les préjugés et l'accès aux nouvelles technologies sont également mentionnés.

Les membres des comités ont fait également un constat des situations suivantes :

- « La pandémie a exacerbé la pauvreté et l'exclusion sociale. »
- « La difficulté de rejoindre la clientèle visée et le changement de contexte qui a modifié les besoins. »
- « L'augmentation des inégalités en matière de santé. Inscrire l'accès universel à des environnements favorables aux SHV dans les démarches d'aménagement du territoire. Ce sera un grand sujet dans les prochaines années. Nous devons positionner nos enjeux dans cette démarche. »
- Concernant les aînés : « D'abord et surtout l'isolement physique et émotionnel des gens, surtout les 70 ans et plus. Et aussi chez ceux qui avaient déjà un trop faible réseau de soutien, peu importe l'âge. La fracture numérique (inégalité d'accès à Internet sur le territoire et à l'acquisition d'outils électroniques, frais Internet élevés), l'isolement, déconditionnement physique et mental, frais pour l'aide à domicile privé (bientôt il y aura 2 classes sociales là aussi). »
- « Au Carrefour jeunesse emploi, on a observé une augmentation du décrochage scolaire, de l'isolement et de l'anxiété, ainsi que la violence conjugale. Nous avons aussi observé une détérioration des saines habitudes de vie. La fermeture des services de garde et la hausse du coût des loyers ont aussi eu comme impact de précariser davantage notre clientèle. »

- « Certains groupes communautaires ont fini par obtenir beaucoup de financement, mais la réponse au début fut difficile à démarrer. Le financement des groupes qui n'ont pu tenir des activités de levée de fonds (que leur réserve l'avenir...?) »
- « L'accompagnement des familles... qu'est-il arrivé chez celles dont les parents étaient dépassés? »

Des éléments spécifiques à chaque projet ont été identifiés à partir de la révision des rapports d'activités des projets en cours. L'information se trouve à l'annexe A.

Conclusions et perspectives pour 2021 à 2023

Comment peut-on orienter les prochaines actions afin d'atteindre les cibles? (si non atteint)

Tout au long de déploiement de l'Alliance, nous avons fait différents constats et les personnes ayant répondu aux sondages d'évaluation sont venues bonifier cette réflexion. Également l'étude des rapports d'activités des organismes promoteurs de projet a alimenté nos réflexions. (L'ensemble des réponses telles que formulés par les répondants au sondage quant aux éléments qui doivent être améliorés ou développés d'ici la fin de la présente Alliance se trouvent à l'annexe B.)

Nous avons donc dégagé certains enjeux en lien avec les priorités identifiées dans le cadre de l'Alliance centricoise et identifié des forces, faiblesses et conditions gagnantes pour en arriver à des recommandations pour la poursuite et le renouvellement de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Enjeux pouvant alimenter les réflexions

en vue d'une prochaine Alliance sont ressortis à la lecture des rapports d'activités des organismes promoteurs de projets.

Transport

L'impact positif d'une tarification sociale en transports dans la vie des personnes vulnérables ou à faible revenu.

Sécurité alimentaire

Le manque de transport et l'existence de déserts alimentaires dans le territoire contribuent à l'insécurité alimentaire.

Dans le cas des organismes qui font la transformation et la distribution d'aliments, il est important de travailler avec les locaux adaptés (cuisines, salles de repas) pour transformer et distribuer une

grande quantité d'aliments. Des difficultés en ce sens ont été rencontrées par un des projets et cela réduit la capacité à faire bénéficier du projet à un plus grand nombre de personnes ou de faire des repas communautaires, ce qui contribuerait à briser l'isolement des gens.

Un organisme a constaté que certaines personnes bénéficiaires des paniers alimentaires gaspillent des aliments, car elles ne savent pas comment les apprêter, en conséquence, des ateliers-conférences sur des spécialités qui ne coûtent pas cher en lien avec la nourriture des paniers alimentaires et des ateliers de cuisine seront réalisés en collaboration avec les Cuisines collectives des Bois-Francs.

En ce qui concerne le projet Boîtes à lunch, la subvention de 100\$, n'étant accordée que durant l'année d'implantation, force l'organisme à réfléchir quant aux moyens à mettre en place pour continuer de donner ce service. Le moyen le plus logique auquel ils ont pensé serait de donner l'accès aux autres élèves en échange d'une contribution qui permettrait de subventionner les repas pour les enfants provenant de familles à faible revenu. Ils ont aussi la formule de parrainage et ont lancé un appel aux dons.

Des dépenses supplémentaires ont été effectuées pour se rendre conformes aux exigences. Ces dépenses matérielles ont toutefois été remboursées par certaines subventions. Cependant, les heures du personnel qui ont dû faire les demandes, les achats et les redditions de compte n'ont pas été compensées en totalité. Malheureusement, l'organisme n'a pas tenu de comptabilité de ces heures.

Logement

La MRC Drummond est aux prises avec deux problématiques majeures : la hausse des coûts de logement et l'accessibilité (le taux d'inoccupation des logements). La clientèle de l'OHD provient des milieux très défavorisés et présente des problématiques de santé mentale et physique. Ces derniers ne devraient pas consacrer plus de 30 % de leurs revenus pour se loger.

Plusieurs facteurs ont contribué à des mouvements en habitation, non sollicités par le locataire. L'OHD a observé une augmentation des résiliations découlant d'une inspection de la municipalité. Certains propriétaires profitent de cette situation pour augmenter de façon indue le coût de leur logement ou effectuer des reprises pour relouer plus dispendieux. Dans ces cas, les locataires doivent se reloger rapidement. Malheureusement, avec la hausse de coût des logements, cela a été plus difficile et ils ont dû relocaliser certains d'entre eux dans des milieux qui ne répondaient pas à leurs besoins ou qui représentaient un risque sur leur stabilité, et ce, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent à la rue. 21 personnes étaient dans la rue au moment de leur demande d'aide au SARL.

Dans le cadre du programme de préparation à la sortie de la Maison de thérapie de Victoriaville, l'accompagnement sur le plan de l'hébergement a été difficile. Les coûts des logements sont de plus en plus élevés. Il y a une pénurie de logements en région. Les délais d'admission sont plus longs dans les différents hébergements.

Accès à Internet et fracture numérique

Lors du recrutement des participants aux activités avec Artha-Récolte, les gens sans accès Internet ne peuvent pas être rejoints contrairement à ceux qui ont un courriel ou un compte Facebook.

Lors des activités de façon virtuelle à l'intention des adolescents, l'accès à Internet est parfois un enjeu pour les adolescents, car la limite de données mensuelles ne permet pas de passer une longue période en conversation vidéo.

Personnes âgées

Lors de la pandémie, l'absence des bénévoles âgés de 65 et plus se fait ressentir.

Les personnes âgées en HLM ont été ciblées sur les réseaux sociaux, sans succès.

Une tentative de basculer la cuisine collective pour les personnes de 50 ans et plus en mode virtuel a été faite, mais cela n'était pas adapté au groupe; beaucoup de femmes ont de la difficulté avec le virtuel (Zoom).

Dans le cas particulier des locataires de HLM 50 ans et plus. Les femmes âgées dans les HLM mangent peu et n'ont pas accès à des aliments frais. Elles ne sortent pas et ne font pas appel au service de livraison, car elles n'ont pas Internet. Elles n'utilisent pas les réseaux sociaux. Cela a posé un problème dans le recrutement. Le problème a finalement été résolu lorsque des liens étroits ont été créés avec les Offices municipaux d'habitation pour avoir un accès dans les HLM en respectant les mesures sanitaires. L'affichage et les appels sont les moyens pour les joindre.

Cuisines collectives avec femmes âgées : Le lien avec les femmes a été difficile à créer, et plus l'automne avançait, plus le confinement s'accroissait. Ces femmes ont une crainte de sortir de chez elles et ne se retrouvent pas dans les lieux publics.

Réinsertion socio-économique

Intégration à l'emploi : Certains résidents de la MDTVA présentent des contraintes à l'emploi et ont décidé de demeurer sur l'aide sociale alors que d'autres souhaitent conserver l'aide de dernier recours pour un laps de temps indéterminé.

La difficulté à recruter des participants pour les plateaux de travail adulte à cause des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 est importante. Le nombre de personnes ayant bénéficié des dons dans le cadre du projet a augmenté de 47 % au cours de la dernière année (une augmentation de 17 % si l'on parle du nombre de familles).

Ressources humaines

L'impact que la pénurie de main-d'œuvre, le roulement ou l'absence du personnel ou les changements au sein des conseils d'administration peuvent avoir un impact important sur les projets.

Le manque de ressources humaines a eu un impact dans la réalisation de certaines activités, le roulement de personnel demande de consacrer du temps et des ressources à faire l'intégration de nouveaux employés au projet.

Processus administratifs

Dans certains cas, l'écart de temps entre le dépôt, la réception de la réponse et le délai pour l'embauche ont fait en sorte que le projet débute 6 mois en retard.

Analyse et recommandations

Forces

- La diversité des approches et façons de faire selon les milieux
- L'arrimage des mesures touchant particulièrement la sécurité alimentaire pour en faciliter le financement de projet et la reddition de compte (Mesure 13.1 du PAGIEPS- Alliance- Mesure 3.1 de la PGPS)
- L'échelle régionale est porteuse d'une vision commune du développement et une enveloppe financière permettant le développement de projets touchant les cinq territoires de MRC en cohérence avec les priorités des territoires
- Le rôle clé des acteurs du développement social et communautaire dans les territoires pour la mise en commun des efforts de concertation et de développement de projets
- L'effet levier de l'Alliance sur l'action intersectorielle et la visibilité de l'enjeu de la pauvreté
- La reconnaissance de l'expertise en place pour favoriser l'identification des priorités d'actions locales et régionales et l'analyse des projets
- La mobilisation et un levier dans certains territoires permettant d'atteindre les objectifs de planification stratégique du territoire
- L'accompagnement par l'agente de développement dans tout le processus d'émergence de projets a été un pilier important pour certaines démarches de concertation et des promoteurs.
- Développement de projets axés sur les préjugés à l'égard de la pauvreté et des inégalités sociales
- Présence de perspective de l'ADS plus dans l'analyse des projets

Faiblesses

- L'établissement des priorités locales et régionales nous a permis de faire ressortir des besoins imminents et le plan de travail les identifie bien. Cependant, pour un projet social plus large nous n'avons pas défini d'indicateurs clairs afin de faire un constat de l'impact des projets dans les territoires et au niveau de la région. C'est un travail qui pourrait être réalisé dans la deuxième partie de l'Alliance et dans une poursuite de celle-ci afin de suivre de plus près les indicateurs que nous nous serons donnés;
- La représentativité et la diversité des acteurs sur certains comités d'analyse;
- Peu de participation des citoyens et des personnes en situation de pauvreté;
- Peu d'actions favorisant l'application complète de l'ADS plus;
- Peu d'avancées en matière d'intersectorialité interministérielle.

Conditions gagnantes

- La collaboration et la confiance entre les élus et acteurs du développement social et communautaire aux différentes échelles de territoires
- La transparence dans la conduite du processus et des enjeux qui l'entoure, plus c'est clair et transparent, moins c'est conflictuel
- La circulation de l'information et communication (local, régional, national)

- La prise en compte des expertises déjà existantes pour la mise en œuvre des Alliances aux différentes échelles de territoire
- Le soutien et l'accompagnement des territoires pour la mise en œuvre et le soutien de l'agente de développement pour compléter les formulaires, le budget, ainsi que la mobilisation
- L'articulation entre le régional et le local
- L'implication de la MRC
- Le soutien, la disponibilité et l'implication de la CDC pour soutenir les demandeurs
- La collaboration et le soutien du CRDS
- L'adaptation de la gestion de l'Alliance– assouplissement, contraintes liées aux critères particulièrement en lien avec la pandémie- diminuer la lourdeur administrative (ne pas multiplier les échelles de reddition de compte)
- Travailler ensemble, former les intervenants, inspirer par des exemples et mettre en lumière les bons coups

Nos recommandations

- Faire la mise à jour des données sociodémographiques et économiques et se donner davantage d'indicateurs pour un réel plan d'action pour la prise en compte des inégalités sociales et ainsi favoriser le suivi et l'évaluation des projets et actions pour ainsi mesurer notre performance collective et identifier nos priorités futures. Projet d'une tournée des territoires incluant les élus pour identification des enjeux et priorités émergentes;
- Favoriser davantage des rencontres entre les partenaires des comités locaux dans les territoires de MRC afin de faire le suivi des projets;
- On devrait davantage susciter et accompagner l'émergence de projets. Les promoteurs se sentiront davantage outillés;
- La représentativité des acteurs pour la mise en œuvre du plan de travail à renforcer;
- L'arrimage avec les autres programmes et politiques de lutte contre la pauvreté à renforcer;
- Un de nos défis était d'alléger dans la mesure du possible, le processus de dépôt, d'analyse et de recommandation de projets et l'arrimage avec les autres fonds qui intervenaient au niveau des déterminants collectifs de la pauvreté et la sécurité alimentaire. En partenariat avec le CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec et la Table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie du Centre-du-Québec, nous avons travaillé à l'arrimage des outils de dépôts de projet et de reddition de compte et nous travaillons présentement à l'évaluation de nos mesures communes et l'impact des projets sur la sécurité alimentaire;
- Il pourrait y avoir encore plus de simplification dans les outils, et la poursuite des Alliances nous permettra de le faire également.

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015 s'est conclu en laissant un énorme trou à combler pour les organismes porteurs de projets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La fin des enveloppes allouées pour cette période a donc eu des impacts majeurs pour les projets, les promoteurs et la population visée par ces projets.

La pandémie de la COVID 19 est venue fragiliser des situations socio-économiques déjà précaires auprès des personnes vivant avec la pauvreté. La perspective d'avoir encore un délai important avant la prochaine Alliance est préoccupante pour beaucoup d'acteurs municipaux et communautaires de la région.

Nous considérons donc important dès maintenant de permettre la reconduction des Alliances rapidement afin de:

- Se donner une vision à plus long terme sur les interventions en matière d'inclusion et de solidarité sociale;
- Favoriser un levier pour pérenniser les projets structurants mis en place dans la présente Alliance;
- Garder l'expertise développée et les ressources humaines qui permettent la mobilisation des partenaires;
- Faire l'analyse des interventions et de l'impact des projets développés;
- Renforcer la couverture du territoire en déployant davantage les projets dans la région.